

A) RESULTAT DE L'EXERCICE précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	32 527.35
B) RESULTATS ANTERIEURS REPORTEES Ligne 002 du compte administratif N – 1, précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	- 1 016.50
C) RESULTAT A AFFECTER = A + B (hors restes à réaliser)	31 510.85
D) SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT N – 1 (précédé de + ou -) R 001 (excédent de financement).....	102 876.45
E) SOLDE DES RESTES A REALISER D'INVESTISSEMENT N-1 Besoin de financement	13 260.00
F) BESOIN DE FINANCEMENT = D+E	116 136.45

DETERMINATION DES RESULTATS 2015 DE LA COMMUNE DE SAINT-GERMAIN DE CONFOLENS :

Après avoir adopté le compte administratif du budget assainissement de l'exercice 2015 conforme au compte de gestion, le Conseil Municipal de la commune de Confolens réuni sous la présidence de Monsieur le Maire présentent les résultats comme suit :

G) RESULTAT DE L'EXERCICE précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	- 1 809.84
H) RESULTATS ANTERIEURS REPORTEES Ligne 002 du compte administratif N – 1, précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	11 877.10
I) RESULTAT A AFFECTER = G+ H (hors restes à réaliser)	10 067.26
J) SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT N – 1 (précédé de + ou -) R 001 (excédent de financement).....	9 310.72
K) SOLDE DES RESTES A REALISER D'INVESTISSEMENT N-1	0
L) BESOIN DE FINANCEMENT = J+K	9 310.72

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs du budget assainissement de l'exercice 2015 de la commune de Confolens et de la commune de Saint-Germain de Confolens, Monsieur le Maire propose d'affecter les résultats de fonctionnement consolidés de l'exercice 2015 au budget général de la commune nouvelle 2016 de la façon suivante :

- Un excédent de fonctionnement de 30 717.51 €

AR PREFECTURE

016-200054047-20160302-2016_03_02_16-DE
Reçu le 11/03/2016

M) RESULTAT DE L'EXERCICE précédé du signe + (excédent) ou – (déficit) A+G	30 717.51
N) RESULTATS ANTERIEURS REPORTES Ligne 002 du compte administratif N – 1, précédé du signe + (excédent) ou – (déficit) B+H	10 860.60
O) RESULTAT A AFFECTER = C+ I (hors restes à réaliser)	41 578.11
P) SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT N – 1 (précédé de + ou -) R 001 (excédent de financement) D+J	112 187.17
Q) SOLDE DES RESTES A REALISER D'INVESTISSEMENT N-1 Besoin de financement E+K	13 260.00
R) BESOIN DE FINANCEMENT = F+L	125 447.17

.../...

.../...

AFFECTATION OBLIGATOIRE (pour le montant du résultat à affecter en O) (ci-dessus) :	41 578.11
1) AFFECTATION EN RESERVES R 1068	0,00
2) AFFECTATION EXCEDENT REPORTE DE FONCTIONNEMENT ligne 002	41 578.11

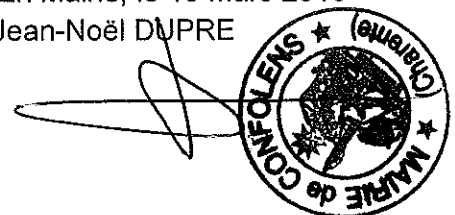
Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité

- APPROUVE l'affectation des résultats de fonctionnement consolidés de l'exercice 2015 au budget assainissement de la commune nouvelle 2016
- ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Pour extrait Conforme,

En Mairie, le 10 mars 2016

Jean-Noël DUPRE



Maire de Confolens